



Le mot
de l'Actu

FINTECHS

Contraction des mots « Finance » et « Technologie », le terme « **FinTech** » désigne des entreprises innovantes proposant des services adaptés aux consommateurs dans le secteur **bancaire et financier**, grâce à l'**emploi intensif de technologies numériques**. Souvent de petite taille, ces start-ups qui travaillent essentiellement en ligne se développent rapidement **dans de nombreux domaines** :



POURQUOI EN PARLE-T-ON ?

- **L'irruption massive des technologies numériques bouscule le monde de la finance**, tant du côté de l'offre que du point de vue des clients. **Ces nouveaux entrants viennent concurrencer les acteurs traditionnels** et incitent les banques et assurances à faire évoluer leurs modèles et à moderniser leur offre de services. Elles s'adaptent en investissant dans ces start-ups, elles nouent des partenariats, ouvrent des incubateurs pour accompagner leur démarrage. De leur côté, les *FinTechs* trouvent un appui auprès des acteurs traditionnels : au travers de leur expertise (notamment pour intégrer les exigences liées à la réglementation applicable à leur activité), de leur solidité financière et de leur réseau de clientèle
- Porteuses d'opportunités, **les FinTechs peuvent également être exposées à des risques accrus**. Le respect des règles applicables aux activités financières, comme la bonne identification des clients pour lutter contre le blanchiment d'argent, ou la lutte contre la cybercriminalité (protection de l'accès et intégrité des données individuelles, par exemple), sont particulièrement importants pour ces entreprises. Sur la question parfois soulevée de **l'égalité de traitement entre les acteurs financiers**, les *FinTechs* sont pour une large part régulées en fonction des risques de leur activité.
- **Les autorités de régulation veillent donc à maintenir le bon équilibre** entre l'autonomie nécessaire pour favoriser l'innovation et l'emploi, et la vigilance pour maîtriser les risques potentiels, assurer la stabilité financière et la protection des consommateurs.

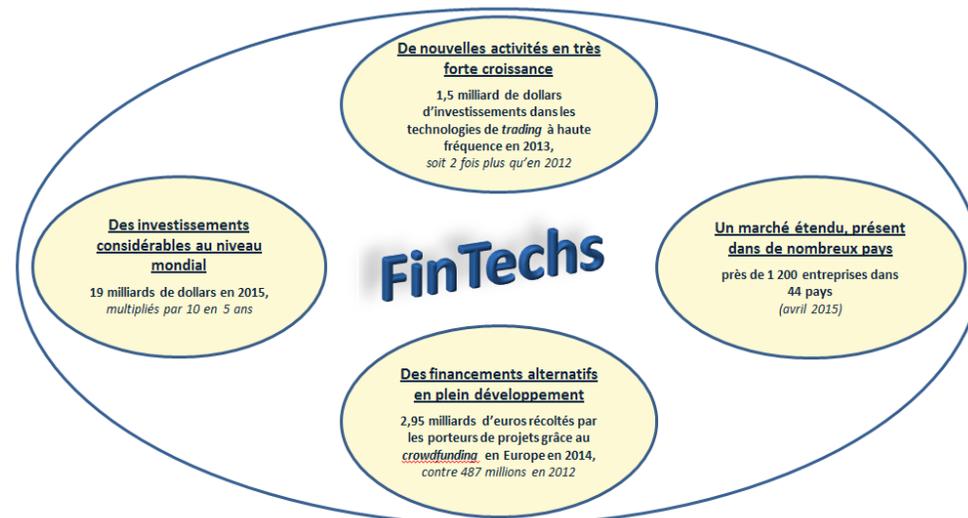
COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Les *FinTechs* se caractérisent par :

- la légèreté de leurs structures ;
- l'utilisation intensive des nouvelles technologies ;
- l'interactivité et l'exploitation de bases de données à grande échelle (« big data »).

Elles développent des offres de produits et services personnalisés et modulables, souvent centrées sur un produit principal (par exemple, le paiement en ligne). L'**interactivité** permise par les nouvelles technologies et l'absence de réseau physique de distribution (agences) favorisent la **réduction des coûts**. Pour les utilisateurs, la distribution via internet ou les smartphones **simplifie et élargit l'accès aux services financiers**.

QUELQUES CHIFFRES



POUR ALLER PLUS LOIN

- [La stabilité financière à l'ère numérique](#), Banque de France, Revue de stabilité financière, avril 2016
- [Innovation, technologie et finance - Menaces et opportunités](#), Revue d'économie financière, décembre 2015
- L'ACPR crée un Pôle FinTech Innovation au 1er juin 2016: [vidéo](#), [communiqué de presse](#)
- [La finance pour tous : Fintechs](#)
- « **FINTECHS** » : ces start up qui bousculent la finance » (vidéo de 11 min 32), France24, « Intelligence économique », 22 avril 2016
- [The transformation of finance. Fintech](#), Davos World Economic Forum (vidéo 56 min), 21 janvier 2016



Retrouvez-nous
sur www.banque-france.fr,
rubrique **ABC de l'économie**